

# ST FERDINAND

## AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Sylvie Tardif greffière-trésorière adjointe de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 7 août 2023 à 19 heures, au 821 rue Principale **statueront** sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Régulariser la marge avant du côté gauche de la maison à 5,22 mètres au lieu de 6,5 mètres et du côté droit de la maison à 5,7 mètres au lieu de 6,5 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

165 rue Principale; lot no: 6 236 339.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 21 juillet 2023.

SIGNÉ :   
Greffière-trésorière adjointe

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)